



Exemples d'actions municipales à l'intention de la population

Direction de santé publique de la Montérégie

Juin 2019

Les mesures d'interventions de cette fiche doivent être considérées et adaptées selon le contexte propre à chaque municipalité, en tenant compte des ressources disponibles ainsi que des caractéristiques des populations et des quartiers.

Les principaux objectifs des actions à mettre en place sont :

- Offrir des possibilités à la population de se rafraîchir;
- Rejoindre les [citoyens à risque de souffrir de la chaleur](#).

Plus une vague de chaleur se concrétise en épisode de chaleur extrême et perdure dans le temps, plus une municipalité devra intensifier son soutien aux citoyens.

Aires de rafraîchissement

Un repos de quelques heures par jour dans un endroit frais ou climatisé est une mesure efficace pour réduire des malaises sévères et des hospitalisations liées à la chaleur.

- Favoriser l'accès aux bâtiments municipaux climatisés (bibliothèque, hôtel de ville) :
 - Identifier des sites frais utilisables par la population vulnérable pour un minimum de deux heures;
 - Assurer une bonne répartition géographique des sites permettant un accès facile et rapide et offrant une accessibilité universelle;
 - Voir à la disponibilité des ressources matérielles et du personnel;
 - Distribuer de l'eau gratuitement aux utilisateurs des sites;
 - Organiser des modes de transport gratuits pour se rendre à ces lieux, particulièrement pour les personnes plus à risque;
 - Faire preuve de tolérance envers les clientèles marginalisées et diffuser des messages à cet effet à l'intention du personnel et particulièrement des services de sécurité ;
 - Évaluer la nécessité d'avoir recours à des lieux de rassemblement climatisés non municipaux (centres commerciaux, salles de cinéma, etc.).

- Favoriser l'accès aux plages, piscines et jeux d'eau municipaux :
 - Prolonger les heures d'ouverture et assurer une gratuité de l'accès;
 - Identifier les sites utilisables de jour et voir à la disponibilité du personnel technique et de sécurité;
 - [Suivre la qualité microbiologique de l'eau](#) en raison d'un achalandage accru.

Communication

- Élaborer un plan de communication spécifique à la chaleur extrême afin :
 - D'informer la population des mesures à prendre pour se protéger de la chaleur extrême;
 - De détailler les mesures mises en place par la municipalité et les actions complémentaires, s'il y a lieu : heures d'ouverture exceptionnelles; rappel des heures normales d'ouverture de ces lieux à la suite de l'avis de démobilisation (quelques jours après le retour à des températures normales).
 - De rejoindre les groupes plus à risque, afin de rappeler les mesures préventives et autres recommandations, par exemple les équipes de travailleurs municipaux susceptibles de souffrir de la chaleur, dans les camps de jours municipaux, dans les sites de consommation de drogues illicites et autres milieux marginalisés, etc.

Entraide et réseaux de soutien

Les mesures d'entraide et les réseaux de soutien revêtent une importance particulière, considérant que la majorité des décès lors d'épisodes de chaleur surviennent à domicile, chez des personnes âgées pour lesquelles le déplacement vers les aires communes de rafraîchissement s'avère plus complexe.

- Sensibiliser les citoyens à une opération solidarité qui encourage à se préoccuper du confort et de l'état de santé de son voisin, d'amis ou de membres de la famille plus à risque à la chaleur extrême.
- Évaluer la nécessité de recourir aux organismes bénévoles pour contacter les personnes à risque.
- Mettre en place des patrouilles (travailleurs de rue, policiers, bénévoles ou autres) dans les secteurs plus défavorisés pour distribuer de l'eau et porter assistance au besoin, par exemple aux personnes sans domicile fixe.

L'épisode de chaleur extrême de juillet 2018 a démontré que des décès peuvent survenir même après la fin d'une vague de chaleur. Ceci souligne la pertinence de poursuivre le suivi des personnes à risque pour quelques jours additionnels.